



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière, qu'à une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra le 19 juin 2023, à 19h30, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Immeuble visé : 231, rue st-Gabriel | zone 126-Rc

Nature de la demande:

La demande vise à régulariser la construction du bâtiment principal situé à 1,39 mètre de la limite latérale droite, soit une dérogation de 0,61 mètre.

Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Donné à Saint-Tite, ce 1^{er} juin 2023.

Me Julie Marchand,
Greffière